

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL DE MUSIQUE EN SECONDE

POUR QUI ?

L'enseignement optionnel de musique est destiné aux élèves qui souhaitent poursuivre et approfondir la formation suivie précédemment au collège, quel que soit leur parcours musical personnel.

Le son des lycées Le Chabada, 2018

QUELS ENJEUX ET OBJECTIFS ?

- ✂ Développer l'expérience et le plaisir des pratiques musicales collectives, de la découverte des œuvres à leur écoute comparée.
- ✂ Construire une connaissance organisée de l'histoire de la musique dans la diversité de ses esthétiques et des cultures.
- ✂ Éclairer les choix d'enseignement de spécialité et/ou optionnel en cycle terminal.



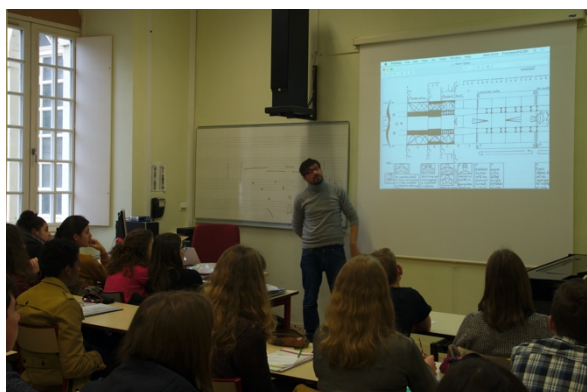
COMPÉTENCES ET CHAMPS DE QUESTIONNEMENT

Les compétences travaillées s'inscrivent dans la continuité de celles qui structurent l'enseignement d'éducation musicale au collège :

- ✂ Réaliser des projets musicaux d'interprétation et de création
- ✂ Explorer, imaginer, élaborer une stratégie : faire et créer
- ✂ Écouter, comparer, commenter : construire une culture musicale et artistique
- ✂ Échanger, partager, argumenter débattre

Ces compétences sont mises en œuvre autour de deux champs de questionnement :

- ✂ La place de la musique et de ses pratiques dans la société contemporaine
- ✂ La diversité des esthétiques, des langages et des techniques de la création musicale dans le temps et l'espace



Rencontre avec le compositeur Francesco Filidei
Grand Prix Lycéen des Compositeurs 2017



Vœux 2019 Conseil Régional

L'ORCHESTRE ET LA CHORALE

L'orchestre et la Chorale sont accessibles à tous les élèves du lycée. Les élèves des options facultatives musique sont invités à participer à l'un ou l'autre.